

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024365

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5059

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELLAZ

ABDELLAH

Date de naissance : 29/12/1956

Adresse : APT LAAYOUNE

Tél. : 0671 80 25 77

Total des frais engagés : #880,00 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

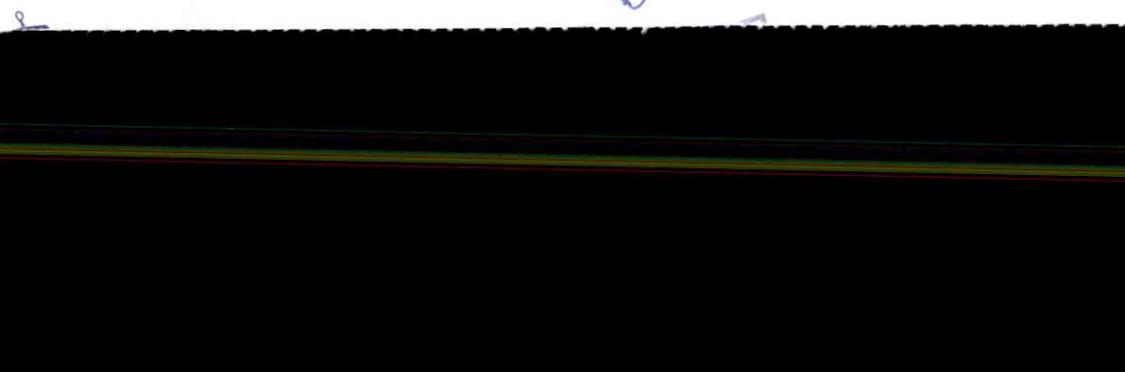
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/07/2023			310	<b>Docteur Kanza BENOMAR</b> Spécialiste en Diocrinologie Diabetologie Maladies Métabolique et Nutrition Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17
24/07/2023			gratuit	<b>Docteur Kanza BENOMAR</b> Spécialiste en Diocrinologie Diabetologie

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Désignation des Cœfficients	Montant de la Facture
		Maladies Métabolique et Nutrition	Montant de la Facture 90 17

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	20.07.23	3430	580 01

### AUXILIAIRES MEDICAUX

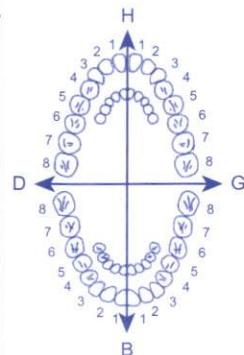
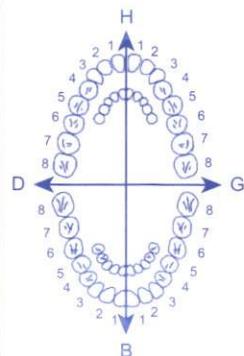
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	G				
	B				
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION

# Anoual

Laboratoire de Biologie médicale  
Génétique moléculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prénatal  
Biologie de la Reproduction



# مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualifié

**FACTURE N° 2307200020**

Mme Nidal BELLAJ

Demande N° 2307200020

Date de l'examen : 20-07-2023

Analyses :

### Récapitulatif des analyses

C/N	Analyse	Vcl	Cle/s
PSAD	Prélèvement sang adulte	E: 5	E
	HtA1c	B100	B
	INSULINE	B300	B
	Glycémie à jeun	B: 0	B

Total des B : 430

TOTAL DOSSIER 580 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de cinq cent quatre-vingts dirhams DH



**Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,  
Prénoms et les Dates des Analyses.**

# Docteur Kanza BENOMAR

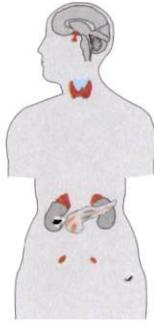
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie  
Nutrition et Maladies Métaboliques

Lauréate de la Faculté de Médecine de LILLE en France  
Ancienne Chef de Clinique au CHU de LILLE

Diplômée en Thyroïdologie  
Diplômée en Echographie Thyroïdiennes et Cytoponction  
Diplômée en Obésité et Nutrition

Pose de pompes à insuline

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine de LILLE



# دكتورة كنزة بنحمر

اختصاصية في أمراض الغدد والسكري  
والتغذية وأمراض الأيض

خريجة كلية الطب بجامعة ليل بفرنسا  
رئيسة سابقة بالمستشفى الجامعي بليل  
دبلوم جامعي في علاج الغدة الدرقية و الفحص بالصدى  
دبلوم جامعي في علاج السمنة والتغذية  
وتركيب مضخة الأنسولين

وأستاذة سابقا بكلية الطب بجامعة ليل بفرنسا

Dr. Bellof  
Nidhal

Doctor Kanza BENOMAR  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diplômée en Thyroïdologie  
Diplômée en Echographie Thyroïdiennes et Cytoponction  
Diplômée en Obésité et Nutrition  
Tél: 010712023  
Casablanca  
Tél: 022 23 79 52 - 06 29 45 90 17

GAS, HBnC.  
Inflam. Inflam. Hemor R  
Inflam. Inflam. Hemor R



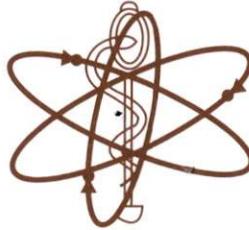
83 Angle Bd ABDELMOUMEN et Rue SOUMAYA - Résidence SHEHRAZADE - 1er étage  
83 ملتقى شارع عبد المؤمن زنقة سمية - إقامة شهرزاد - الطابق الأول

Tél : + 212 (0) 5 22 23 79 52 / + 212 (0) 6 29 45 90 17

E-mail : kanzamed@hotmail.com - Site Web : cedmmn.ma

# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale  
Biologie Moléculaire  
Biologie Spécialisée  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prénatal



Mme Nidal BELLAJ

Né(e) le : 07-06-2003

Dossier N° : 2307200020

Date de l'examen : 20-07-2023

Prélevé le : 20-07-2023 09:25 en interne

Édité le : 22-08-2023

# لَا نَوْالِ

**Docteur Jamal FEKKAK**

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Kanza BENOMAR

Adresse : 83 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Soumaya

Résidence SHERAZADE-1er étage casablanca

Page 1 / 1



ACCREDITATION  
N° 8 3245  
Porté disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## BIOCHIMIE SANGUINE

13-06-2023

### Glycémie à jeun [AC]

(Enzymatique HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)

Indice de Quicki

0.82 g/l  
4.55 mmol/l  
1.047  
(0.74-1.09)  
(4.11-6.05)  
(>0.339)

0.88

13-06-2023

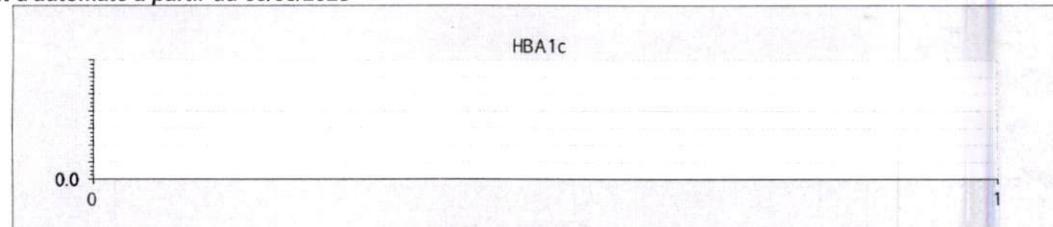
### HbA1c

(Automate HLC-723GX /HPLC)

Changement d'automate à partir du 05/08/2023

5.0 %  
(4.0-6.0)

5.1



## HORMONOLOGIE

14-06-2023

### Insuline [AC]

(Dosage immuno-enzymatique (AIA-900))

Indice HOMA

11.0 µU/ml  
2.225  
(1.1-17.0)  
(<1.000)

20.3

